



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/10/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept octobre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis JOURN, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 11

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BODET Alain, M. DEVAUX Stéphane, M. GUILLEMIN Dominique, M. HUMBERT Benoît, M. JOURON Francis, M. KOHN Jean-Claude, M. NICOLLE Bruno, Mme NICOLLE Aurélie, M. NICOLLE Albert Richard

Procuration(s) :

M. NICKELAUS Patrick donne pouvoir à M. NICOLLE Albert Richard, Mme DEPREZ Amélie donne pouvoir à M. HUMBERT Benoît

Etai(ent) absent(s) :

M. HUGUIN Claude, M. MICHEL Fabrice

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DEPREZ Amélie, M. NICKELAUS Patrick

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BODET Alain

Date de convocation

13/10/2025

Date d'affichage

13/10/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

21/10/2025

et publication du :

21/10/2025

OBJET

DE2025_38 - Subvention

Après lecture de la lettre adressée par l'Association, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de **800 €** à l'Association USEP Combles-en-Barrois afin de financer l'adhésion à l'USEP et les déplacements en bus prévus.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire des démarches relatives à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à COMBLES EN BARROIS
Le Maire,

COMBLES EN BARROIS